

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	96 (1967)
<b>Heft:</b>	9
 <b>Artikel:</b>	Le nouveau guide et plan d'études de l'enseignement primaire fribourgeois
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1040290">https://doi.org/10.5169/seals-1040290</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le nouveau guide et plan d'études de l'enseignement primaire fribourgeois

Rien n'est moins durable qu'un programme et ceux qui ont pour tâche de l'établir savent que l'œuvre, à peine terminée, est susceptible déjà de modifications.

L'ancien guide et plan d'études de l'enseignement primaire fribourgeois datait de 1932. Il avait largement bénéficié des conseils de l'éminent pédagogue que fut Mgr Eugène Dévaud. Dans les principes généraux, qui lui servaient d'introduction, on peut citer quantité de remarques et conseils qui restent valables encore aujourd'hui et, nous nous bornerons à reproduire ici ce qui nous paraît essentiel:

«Le but de l'école est la culture de toutes les facultés de l'enfant, corporelles et spirituelles. De toutes les facultés faisant partie de la nature de l'enfant, aucune ne doit être négligée: d'où diversité des branches du programme scolaire. Comme d'autre part, par nature aussi, ces facultés sont d'inégale importance, l'école doit les développer proportionnellement à cette importance respective: d'où inégalité du temps attribué par le programme scolaire aux branches d'inégale valeur de formation. C'est en tenant compte de ces deux facteurs que l'école peut atteindre son but: l'éducation complète et ordonnée de l'enfant. A cette seule condition, elle continue la mission de la famille et travaille au bien commun de la société, en préparant des hommes complets et équilibrés dans leur développement.

Le but de l'école est donc premièrement l'éducation morale dont la norme est la doctrine chrétienne. Il est secondement l'éducation intellectuelle, l'instruction. L'école ne peut et ne doit inculquer qu'un nombre limité de connaissances choisies et graduées selon les capacités et les besoins de l'enfant. Elle doit principalement lui apprendre à travailler.

La méthode à suivre dans cette formation morale et intellectuelle est indiquée par la psychologie rationnelle et expérimentale... L'enfant est l'ouvrier principal de son instruction et de son éducation. Il ne s'agit pas de le laisser passif et muet, mais de lui proposer toute chose de manière à éveiller son intérêt spontané et à mettre en jeu son activité personnelle... Les lectures et les notes personnelles, les tâches d'observation, les travaux manuels sont des exercices très recommandés. Le maître n'oubliera pas que les travaux suggérés, provoqués ou encouragés sont encore plus profitables que ceux qui sont strictement obligatoires.

Il faut que l'enseignement soit progressif et suive, pas à pas, le développement continu de l'élève. Il faut qu'il soit souple et corresponde, dans la mesure du possible, aux diverses personnalités enfantines, cultivant en elles les germes originaux de valeur, au lieu de les comprimer dans

un moule uniforme. Il faut enfin que le maître s'adapte aux divers milieux, familial, professionnel, économique et culturel des élèves.

La connaissance technique de la méthode acquise par l'éducateur au cours de ses études ne suffit pas. Elle demande à être approfondie sans cesse et perfectionnée chaque jour par une expérience réfléchie. Elle exige surtout d'être vivifiée par le dévouement. L'éducateur parfait est celui qui connaît son «métier» et qui aime ses élèves; sans ces deux qualités, on ne sait pas instruire et on ne peut pas faire de bien.»

Mais si, comme nous le faisions remarquer, ces principes vieux de plus de trente ans, sont encore actuels, on ne peut ignorer pourtant que les méthodes et les programmes d'enseignement ne peuvent échapper à l'influence du changement profond d'un mode de vie. Le dernier conflit mondial a été à l'origine d'un tel bouleversement et ce n'est pas par hasard que de nombreux pays européens ont procédé, entre 1950 et 1960, à des réformes plus ou moins complètes de leurs programmes.

Le canton de Fribourg a subi, lui aussi, une évolution marquée: l'agriculture, qui occupait la grande majorité de la population rurale, s'est modernisée et mécanisée; le nombre des exploitations a fortement diminué ainsi que la part de la population qui y était affectée; on a assisté à un dépeuplement accentué des campagnes au profit des chefs-lieux et des villes; d'autre part, les efforts d'industrialisation sont en train de modifier considérablement le visage traditionnel de notre canton.

Ces transformations, encore en cours actuellement, n'ont pas manqué d'avoir leur répercussion dans le domaine scolaire. Il n'y a qu'une vingtaine d'années, une très faible proportion des élèves des écoles rurales bifurquaient vers le secondaire; aujourd'hui, le nombre des garçons et des filles qui se dirigent vers le secondaire inférieur ou le gymnase s'accroît régulièrement. Cette plus grande participation a provoqué un développement réjouissant des écoles secondaires de district et même la création d'écoles décentralisées, avec un programme étendu à trois ans (et, pour chacune, des sections latin-grec, latin-sciences et latin-langues, section commerciale et section technique). La création des écoles régionales agricoles, devenues dès l'année dernière sections agricoles des écoles secondaires, a permis aux jeunes gens qui se destinaient à l'agriculture de recevoir une formation équivalente à celle que recevaient déjà ceux qui avaient choisi de faire un apprentissage ou de suivre les cours du Technicum cantonal.

Ainsi disparaissent lentement de nos classes primaires les élèves des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et, pour les garçons, de 9<sup>e</sup> année. La création souhaitée et prévisible de classes terminales régionales, groupant les écoliers qui ne peuvent, à cause de leur faible niveau intellectuel, suivre les cours d'une école secondaire, fera que nos classes primaires ne compteront plus, lorsque cette organisation sera mise au point et généralisée dans tout le canton, que 6 ans d'études.

Le guide et plan d'études de 1932, inspiré nous l'avons dit déjà par la pédagogie «topographique» de Mgr Dévaud, accordait aux écoles rurales paysannes une place prépondérante qu'elles ont perdue par suite de l'évolution que nous venons de préciser très brièvement.

Autant de raisons qui motivaient une réforme de l'ancien guide et plan d'études et qui ont été à l'origine de la décision prise par la Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg de procéder à la révision qui vient de s'achever.

*(à suivre)*

*F. D.*

**meubles d'école  
tableaux noirs  
aussi  
progressistes et  
que l'école**



**hunziker** fabrique de  
meubles d'école SA Thalwil  
(051) 920913